

CONSIGNES POUR LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET REGLES DE REDACTION DES REFERENCES

D. Schwartz

A. Intérêt de la recherche bibliographique

Pour l'auteur d'une publication, la recherche bibliographique permet :

- d'éviter de refaire un travail déjà effectué par ailleurs ;
- de se familiariser avec une thématique qu'il connaît encore mal ;
- de faire un bilan synthétique et critique ce qui a été fait ;
- de gagner du temps sur ses propres travaux, en intégrant ce qui existe ;
- de se placer dans la continuité d'une recherche ;
- de rendre à un auteur la paternité d'une hypothèse ;
- au besoin, de s'abriter derrière l'autorité scientifique de cet auteur pour présenter une affirmation ;
- d'aller plus vite dans les raisonnements, en renvoyant le lecteur à un travail plus détaillé ;
- de fournir une information détaillée au lecteur de son article ou au commanditaire d'un rapport ;

Pour le lecteur d'une publication, le travail de recherche bibliographique et les références fournies par l'auteur permettent :

- de disposer d'une synthèse sur un sujet qui l'intéresse et qu'il maîtrise plus ou moins bien ;
- d'avoir accès à des informations nombreuses et détaillées sur un sujet qu'il connaît peu ;
- de gagner du temps sur sa propre recherche bibliographique ;
- d'évaluer, dans son propre domaine de compétences, les connaissances d'un autre chercheur
- de confronter les points de vue de différents auteurs ;
- d'aborder avec un regard critique une thématique scientifique ;
- *etc.*

J'insiste sur le fait qu'une recherche bibliographique doit toujours être faite avec un regard critique : la vérité scientifique d'un instant T ne l'est parfois plus quelques mois ou quelques années plus tard. Elle reflète l'état des connaissances scientifiques à un moment donné. Cet état dépend de nombreux facteurs, scientifiques, méthodologiques, techniques, politiques voire idéologiques.

B. Présentation de la bibliographie

La présentation bibliographique qui accompagne la publication d'un travail de recherche varie considérablement selon les habitudes culturelles des communautés scientifiques concernées. Dans les sciences de la terre, par exemple, ne sont mentionnées en fin de texte que les références nommément citées dans le corps du texte. **Les notes infrapaginales sont bannies.** A l'inverse, les historiens séparent la bibliographie en ouvrages généraux, ouvrages thématiques, et l'enrichissent souvent d'ouvrages non cités dans le texte. Toujours chez les historiens, elle apparaît fréquemment dans le texte sous forme d'indices numéraires qui renvoient à des références infrapaginales. Dans les ouvrages, les références sont parfois données chapitre par chapitre...

Nous vous proposons ici des règles simples que nous vous demandons de suivre scrupuleusement pour les dossiers que vous rendrez dans le cadre de l'UE 113.

1. La bibliographie reprendra toutes les références bibliographiques qui apparaissent dans le corps de votre texte, **et elles seules.** Articles et ouvrages y apparaissent par ordre alphabétique des auteurs, puis par années croissantes, sous forme d'une liste unique.

2. Dans le texte, ne doivent apparaître que le nom du/des auteur(s) cité(s), complété(s) par l'année de parution de l'article ou de l'ouvrage. Le nom des auteurs doit être écrit en minuscule, à l'exception de l'initiale. Leur(s) prénom(s), ou initiale(s) du/des prénom(s) n'apparaît pas. Selon le type de rédaction, les auteurs sont cités sous la forme : (auteur, année) ou : auteur (année). Voyez les deux exemples suivants :

- Selon Wegener (1905), l'Afrique et l'Amérique du Sud auraient été autrefois réunis.
- L'Afrique et l'Amérique du Sud auraient été autrefois réunis (Wegener, 1905).

Le contenu de ces deux propositions est parfaitement équivalent. Seule la forme rédactionnelle en diffère. Vous constaterez que celle-ci a des incidences directes sur la présentation de la bibliographie.

3. Selon le nombre d'auteurs (1, 2, 3 ou plus), on écrira **dans le texte** :

- 1 auteur : *cf.* ci-dessus.
- 2 auteurs : Selon Wegener et Gerber (1905)... ou ...(Wegener et Gerber, 1905) selon le cas.
- 3 auteurs ou plus : Selon Wegener *et al.* (1905)... ou ...(Wegener *et al.*, 1905) ; la mention latine "*et al.*" (= et les autres) simplifie la présentation : certains articles comportent en effet plusieurs dizaines de noms d'auteurs, notamment en physique nucléaire, océanographie, biologie humaine... ; Vous en trouverez de nombreux exemples dans les revues *Nature* ou *Science*.

4. En revanche, **dans la liste bibliographique**, tous les auteurs, quel que soit leur nombre, doivent **apparaître nommément**. Vous donnerez leur nom, suivi par les initiales de leurs prénoms (parfois 3 ou 4 initiales pour les auteurs de certains pays, Pays-Bas en particulier !).

5. Toutes les revues et livres ont leur propre norme de présentation de la bibliographie. Il n'y a pas réellement de règle générale, même si certains éditeurs comme Elsevier (une des plus grosses maisons d'édition scientifique avec Springer) ont essayé de normaliser la présentation des références des revues qui dépendent de leur groupe de presse.

En conséquence, nous vous demandons de **suivre scrupuleusement les règles** édictées ci-dessous pour présenter vos références. Respectez en particulier la **punctuation**, qui a une signification précise.

- **Pour les revues**, donner le titre de la revue en abrégé, selon des normes internationales (en général données dans la revue, en tête ou pied de chaque page). Servez-vous de l'exemple ci-dessous (référence fictive) :

Wegener L., Davies R.K.H. et Dupont J.D., 1905. Les implications paléogéographiques de la dérive des continents. C.R. Acad. Sci. Paris, 107, 5, 456-460.

C.R. Acad. Sci. Paris, 107, 5, 456-460 se lit : Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences de Paris, tome 107, volume 5, pages 456 à 460.

- **Pour les ouvrages**, les références sont à présenter comme suit :

Wegener L., Davies R.K.H. et Dupont J.D., 1905. Les implications paléogéographiques de la dérive des continents. Masson, Paris, 1260 p.

- **Pour les chapitres d'ouvrages** :

Wegener L., Davies R.K.H. et Dupont J.D., 1905. Les implications paléogéographiques de la dérive des continents. In : K. Phillips (éd.), Recherches récentes en géologie. Masson, Paris, p.456-460.

La mention (éd.) signifie que M. K. Phillips a été l'éditeur scientifique de l'ouvrage, c'est à dire le chercheur qui a coordonné l'ensemble de la publication. Il peut y avoir plusieurs éditeurs (éds.). Contrairement à la règle appliquée pour les auteurs, l'initiale du prénom précède le nom.

- **Pour les thèses, mémoires** :

Wegener L., 1905. Les implications paléogéographiques de la dérive des continents. Thèse (de 3^o cycle, de Doctorat ès-Lettres, etc...), Univ. L. Pasteur, Strasbourg, 321 p.

Wegener L., 1905. Les implications paléogéographiques de la dérive des continents. Mémoire de maîtrise de géologie (de géographie physique, de mathématiques, de psychologie,...), Univ. L. Pasteur, Strasbourg, 321 p.

6. L'ordre de présentation des références est alphabétique. Si un auteur est cité pour plusieurs de ses références,

on obéit aux règles suivantes :

- on citera tout d'abord les références signées en solitaire, de la plus ancienne à la plus récente.
- on citera ensuite celles qui sont signées avec un seul co-auteur, par ordre alphabétique du deuxième auteur, puis, si nécessaire par années croissantes.
- on citera ensuite celles signées à trois auteurs ou plus, sans tenir compte de l'ordre alphabétique des auteurs, mais de la date de parution par ordre croissant (c'est lié au fait que dans le texte n'apparaît que le premier auteur, suivi de "et al.", puis l'année).

7. Si un auteur est cité plusieurs fois pour la même année, on ajoutera, dans le texte et dans la liste des références les indices "a", "b"... après l'année. Ces indices sont déterminés d'après l'ordre d'apparition de la citation dans le texte :

L'Afrique et l'Amérique du Sud auraient été autrefois réunis (Wegener, 1905a). Il en serait de même de l'Inde et de Madagascar (Wegener, 1905b).

Wegener L., 1905a. Les implications paléogéographiques de la dérive des continents. C.R. Acad. Sci. Paris, 107, 5, 456-460.

Wegener L., 1905b. Les implications paléogéographiques de la dérive des continents. Thèse de Doctorat ès-Sciences, Univ. L. Pasteur, Strasbourg, 460 p.

8. Pour les noms à particules :

- S'il s'agit d'un nom de famille d'origine française (de) ou allemande (von), la particule est rejetée après le prénom.
Wegener L. von, 1905. Les implications paléogéographiques de ...
Broglie L. de, 1910...
- S'il s'agit d'un nom de famille d'origine belge, il conviendra de distinguer s'il s'agit d'un nom **wallon**, dans ce cas la particule est rejetée après le prénom. Ou d'un nom **flamand** (par ex. Van der Gucht, De Ploey), dans ce cas la particule fait partie du nom, elle n'est donc pas séparée.

C. Quelques conseils supplémentaires

1. Ne donnez pas dans la facilité. Allez au fond de ce travail, et sélectionnez, si elles sont trop nombreuses, les références les plus marquantes.
2. Ne vous contentez pas d'ouvrages généraux : manuels, atlas, encyclopédies. Les informations qui y figurent ne sont pas toujours de première main. Elles sont souvent résumées et simplifiées pour être accessibles à un vaste public. De plus, ces encyclopédies ou manuels ont une durée de vie assez longue. Elles ne peuvent de ce fait intégrer les progrès récents de la recherche.
3. En revanche, servez-vous des références données par les encyclopédies pour initier votre recherche bibliographique. Dans un cadre régional, l'Encyclopédie de l'Alsace est une source intéressante de références... pour les années antérieures à 1980-1984, selon les tomes.
4. Méfiez-vous en particulier des articles de vulgarisation, même scientifiques, et des articles parus dans les quotidiens.
5. Les sources d'informations sont nombreuses : informatique via le Net, fichiers papiers ou informatiques des bibliothèques universitaires, mais aussi des bibliothèques de sociétés d'histoire ou de sciences naturelles locales.
6. Certains des sujets qui vous sont proposés, d'implications régionale ou locale, ont pu faire l'objet de publication dans des revues échappant aux circuits de diffusion normaux des revues scientifiques : Bull. Soc. Hist. Nat. Colmar, Bull. Soc. Indust. Mulhouse, Saisons d'Alsace par exemple. Ces revues sont normalement disponibles dans des bibliothèques universitaires comme la BNUS.